

Original : anglais

**NOTE SUR LA SITUATION DE LA COOPÉRATION AVEC LE PROJET THONIER ABNJ DES OCÉANS
COMMUNS DE LA FAO**

Lors de sa réunion tenue en novembre 2012 à Agadir, la Commission a donné son accord au Secrétariat afin de faire le nécessaire pour devenir un partenaire du programme ABNJ/GEF. À cet effet, le Secrétariat avait rédigé une lettre qui a été adressée à la FAO et au GEF pour notifier que l'ICCAT adhère au programme sous réserve d'en tirer des avantages en matière d'activités prévues. Lors de la réunion annuelle de 2017, la poursuite de la participation au projet thonier ABNJ du programme des océans communs de la FAO a été évoquée et il a été convenu que l'ICCAT continuerait à participer aux projets en cours. Comme l'a souligné le président du SCRS, plusieurs CPC ont noté l'intérêt de cette coopération et il a été convenu de manière générale que la participation à ce projet devrait se poursuivre à l'avenir, afin de compléter et de renforcer les initiatives scientifiques et de gestion connexes au sein de l'ICCAT.

Depuis la mise en place de ce programme, le Secrétariat a participé activement à plusieurs réunions techniques et administratives. Il a contribué efficacement aux travaux du Comité directeur et à la discussion des divers plans de travail. À cette fin, depuis la dernière séance plénière du SCRS, le Secrétariat de l'ICCAT a participé à plusieurs initiatives du projet thonier ABNJ des océans communs de la FAO. Ceci comprend la participation aux réunions suivantes financées, ou partiellement financées, par le projet :

- Deuxième atelier du réseau conformité thon, 15-18 février 2018, Honiara, Îles Salomon.
- Atelier technique du groupe de travail de coordination des statistiques halieutiques de la FAO (CWP) sur l'harmonisation mondiale des statistiques sur les pêcheries thonières, qui s'est tenu à Rome du 19 au 22 mars 2018.
- Réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur la MSE tenue à l'Université de Washington à Seattle (États-Unis) du 13 au 15 juin 2018.
- Cinquième réunion du comité directeur du projet thonier ABNJ des océans communs tenue à Rome, Italie, du 16 au 18 juillet 2018.
- Deuxième réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance de l'ICCAT, Madrid, Espagne, 18-19 septembre 2018.

En outre, le Secrétaire exécutif de l'ICCAT et son adjoint ont rencontré de manière informelle le coordinateur du projet thonier ABNJ/ océans communs de la FAO en marge de la dernière réunion du COFI tenue à Rome en juin 2018.

L'ICCAT a coordonné et finalisé à la fin de l'année 2017, avec le projet thonier ABNJ des océans communs, une étude de faisabilité sur le développement d'un système de déclaration en ligne (FORS). Ceci comprend une étude de faisabilité visant à déterminer les ressources, les coûts, les technologies nécessaires à la mise en œuvre d'un système de déclaration en ligne, ainsi que la mise au point d'une démonstration d'outil de déclaration en ligne. En 2018, le secrétariat a utilisé divers « résultats » de l'étude FORS (technologie, modèle de développement, concepts, recommandations, etc.) pour améliorer le système de validation statistique en ligne du SCRS. De plus, ce prototype d'outil était en phase de test en 2018 Conformément aux objectifs du projet thonier ABNJ des océans communs, l'outil et les résultats de l'étude FORS sont génériques et peuvent potentiellement être appliqués à de multiples ORGP thonières.

D'après l'équipe de coordination du projet, le montant total consacré aux activités susmentionnées de l'ICCAT en 2018 s'est élevé à 47,913.01*US\$, de la manière suivante :

<i>Activité</i>	<i>Contribution en ce qui concerne les activités coordonnées par le Secrétariat de l'ICCAT (US\$)</i>
Atelier technique du groupe de travail de coordination des statistiques halieutiques de la FAO (CWP) sur l'harmonisation mondiale des statistiques sur les	1686,12
Réunion du groupe de travail conjoint sur la MSE des	2034,00
Cinquième réunion du comité directeur du projet thonier ABNJ des océans communs	1692,66
Deuxième atelier du réseau conformité thon, 15-18 février 2018, Honiara, Îles Salomon.	8200,00
Deuxième réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance de	34.300,23*
TOTAL	47.913,01*

*Coût estimé sur la base du taux de change euro/dollar US de 0,858.

Le comité directeur du projet thonier ABNJ des océans communs de la FAO s'est réuni au siège de la FAO à Rome en juillet 2018 et a passé en revue les activités menées dans le cadre des quatre volets du projet, ainsi que les autres projets menés dans le cadre du programme des océans communs. Le projet de plan de travail et de budget pour la sixième année a été examiné et des discussions ont eu lieu sur le futur processus d'élaboration d'une proposition de projet pour GEF 7. Une prolongation de 12 mois sans coût avait été approuvée pour le projet afin de terminer les activités en cours. Au nombre des financements approuvés, citons le financement de :

- Système de gestion intégrée en ligne (IOMS, phase I) de l'ICCAT - montants totaux disponibles allant jusque 75.000 US\$.
- Renforcement des capacités d'inspection au port : Le coût du ou des consultants chargés d'évaluer les besoins de la Côte d'Ivoire et du Nigeria - montants totaux disponibles allant jusque 12.000 US\$.
- Assistance de participants de pays en développement aux réunions suivantes, sur demande et tenues avant le 31 juillet 2019 :
 - Groupe de travail conjoint sur les prises accessoires des ORGP thonières - montants totaux disponibles allant jusque 40.000 US\$ (non destinés exclusivement à l'ICCAT)
 - Réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries - montants totaux disponibles allant jusque 12.000 US\$
 - Deuxième réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur les DCP - à organiser par l'IATTC en mai 2019 (provisoirement du 8 au 10 mai) - montants totaux disponibles allant jusque 10.000 US\$.
- Troisième réunion du groupe de travail conjoint sur la MSE des ORGP thonières, si la tenue s'avère nécessaire, qui pourrait inclure le financement de la création d'un github - montants totaux disponibles allant jusque 15.000 US\$.
- Restructuration du site web tuna.org dans son ensemble, y compris la page MSE + le coût du github MSE - à développer par la FAO en coopération étroite avec l'ICCAT et d'autres ORGP thonières.

Lors de la dernière réunion annuelle, la Commission a exprimé son souhait non seulement de suivre, mais de s'impliquer fortement dans l'élaboration de propositions pour la phase 2, de veiller à ce que l'ICCAT soit à l'avant-garde des activités innovantes, ce qui contribuera à renforcer et compléter (mais non remplacer) les activités entreprises par l'ICCAT. Lors de la réunion du comité directeur de 2018 du projet thonier ABNJ des océans communs de la FAO, le fonctionnaire du GEF à la FAO a suggéré que, dès que possible, les pays partenaires soient invités à allouer le financement STAR pour la biodiversité aux activités liées à l'ABNJ, en particulier celles concernant les écosystèmes et l'atténuation des prises accessoires. Suivre de près les progrès et les activités du processus BBNJ des Nations Unies permettrait également de s'assurer que les demandes formulées par l'ICCAT sont conformes à la philosophie générale du programme. Plus de détails sur le processus à suivre sont disponibles dans le rapport de la 5e réunion du comité directeur (<http://www.fao.org/in-action/commonoceans/documents/en/>). Toutes les activités proposées commenceront par la théorie du changement et l'identification de résultats spécifiques. Les activités seront sélectionnées en fonction de leur adéquation. La FAO réunira les activités en un seul projet.

Au cours de la réunion du comité directeur mentionnée ci-dessus, le Secrétariat a présenté une liste de propositions de projets potentiels figurant ci-après (et à l'**appendice 1**).

1. Renforcement des capacités d'inspection au port

Objectif : Doter les CPC en développement des compétences et de l'équipement nécessaires pour mener à bien les inspections au port et déclarer adéquatement.

2. Missions de renforcement des capacités en matière d'application

Objectif : Aider les CPC en développement à mieux comprendre et être en mesure de déclarer toutes les exigences de déclaration de l'ICCAT et d'améliorer l'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT.

3. Déclaration en ligne

Objectif : Développer un système de déclaration en ligne des données et des informations statistiques et liées à l'application sous une forme modulaire et pouvant être partagées, en partie et selon les besoins, avec d'autres organisations. Ceci faciliterait grandement le développement du système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT.

4. MSE

Objectif : Appuyer le travail du groupe de travail conjoint sur la MSE des ORGP thonières

5. Amélioration de la communication globale de l'avis scientifique formulé par les ORGP thonières et des informations d'intérêt commun pour les ORGP thonières - page web tuna.org

Objectif : développer une plate-forme plus dynamique (site tuna.org révisé et actuellement hébergé sur le site web de l'ICCAT) aux fins du partage d'informations et de l'amélioration de la communication.

6. Fiches informatives sur les écosystèmes

Objectif : accroître la capacité des ORGP thonières de fournir un avis de gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes.

7. Réunions des groupes de travail conjoints sur les DCP et les prises accessoires des ORGP thonières

Objectif : Faire avancer le travail déjà réalisé conjointement par les ORGP thonières.

8. Développement de normes globales pour les observateurs scientifiques

Objectif : Charger un consultant de réaliser le projet initial de normes globales pour les observateurs scientifiques.

9. Fiches d'identification des espèces sur le terrain

Objectif : Élaborer une nouvelle « banque » de fiches d'identification des espèces sur le terrain en ce qui concerne les espèces ciblées et les espèces capturées habituellement comme prise accessoire par les pêcheries de thonidés de toutes les ORGP thonières, car bien que quelques espèces soient spécifiques à des océans individuels, plusieurs espèces sont communes à plus d'une des zones relevant des Conventions d'ORGP thonières.

Outre les projets potentiels ci-dessus, il existe d'autres initiatives non menées par l'ICCAT qui sont soutenues par l'ICCAT et en lien avec ce qui précède, telles que :

10. CLAV

Dans le cadre du projet précédent, la FAO a financé un expert pour améliorer la qualité des données de la CLAV. Cela s'est avéré très utile pour les ORGP pour détecter des doubles emplois, d'éventuelles incohérences, etc.

11. Réseau conformité thon

L'ICCAT soutiendrait le financement continu du réseau conformité thon au cours de la prochaine période du projet.

Appendice 1

Activités proposées par l'ICCAT en ce qui concerne le plan de travail et le budget de la quatrième année du projet Projet thonier ABNJ des océans communs (phase 2)

1. Renforcement des capacités d'inspection au port

Objectif: Doter les CPC en développement des compétences et de l'équipement nécessaires pour mener à bien les inspections au port et déclarer adéquatement.

Sept Parties contractantes à l'ICCAT ont soumis des formulaires d'évaluation préalable afin de demander une assistance pour la mise en œuvre des mesures d'inspection au port de l'ICCAT. Le groupe d'experts est convenu en 2017 que, sur la base de l'évaluation préalable, le groupe de travail, le secrétariat et/ou un consultant externe devraient procéder à une évaluation complète sur place.

Des progrès devraient être réalisés dans ce sens lors de la prochaine réunion du groupe d'experts en septembre, mais il pourrait s'avérer nécessaire de se rendre dans certaines des sept CPC pour procéder à une analyse plus approfondie. Après avoir déterminé les besoins, une formation et/ou un autre type d'assistance seront mis au point. Cette assistance dépendra également de la disponibilité des fonds. Le fonds actuellement détenu à l'ICCAT à cette fin est très limité et des contributions volontaires importantes ne sont pas prévues à court terme.

Le financement de la phase deux de l'ABNJ pour ces activités est recherché. À ce jour, de petites sommes destinées à financer les réunions d'experts ont été reçues (et vivement appréciées), mais un financement plus important serait nécessaire pour adapter et dispenser des cours de formation sur place. L'approbation a été consentie provisoirement en 2015, mais il est reconnu qu'il y a eu des retards dans les processus de l'ICCAT, de sorte que ce financement n'a pas été utilisé.

Sur la base de l'expérience acquise par la CTOI et des estimations disponibles, il est prévu que le coût du processus s'élève à environ 1.200.000 € à répartir sur toute la période du projet.

2. Missions de renforcement des capacités en matière d'application

Objectif: Aider les CPC en développement à mieux comprendre et être en mesure de déclarer toutes les exigences de déclaration de l'ICCAT et d'améliorer l'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT.

Cet aspect doit faire l'objet d'une attention importante au sein de l'ICCAT. Jusqu'à présent, les activités de renforcement des capacités ont été consacrées à la participation aux réunions, à la collecte de données statistiques et à des cours de formation sur l'évaluation des stocks. Bien que l'ICCAT doit poursuivre ses efforts dans ces trois domaines précités, il s'avère également nécessaire de développer le renforcement de la capacité en matière d'application compte tenu de la complexité croissante des recommandations de l'ICCAT.

Compte tenu du nombre de Parties contractantes à l'ICCAT (52, dont environ 40 peuvent bénéficier d'une assistance), offrir une assistance sur place à toutes les parties pourrait ne pas être viable, en raison du personnel réduit composant actuellement le département d'application. Une approche en deux volets est donc proposée. En premier temps, des ateliers pourraient avoir lieu soit au Secrétariat de l'ICCAT, soit conjointement avec des réunions intersessions qui concerneraient un nombre limité de représentants de chaque CPC. En deuxième lieu, il conviendrait de déterminer les CPC prioritaires en collaboration avec le Comité d'application lorsque des manquements continus et graves d'application en ce qui concerne les obligations de déclaration ont été constatés et d'effectuer des missions dans ces CPC.

Bien que seul un nombre limité de missions puisse être effectué chaque année, le financement de ces missions serait nécessaire pour couvrir les dépenses de l'atelier ainsi que les déplacements du Secrétariat et des participants des CPC.

Les coûts dépendront beaucoup du nombre de participants et du nombre d'ateliers, qui, pour des raisons pratiques, peuvent être limités. Une estimation très approximative serait de l'ordre de 1.000.000 € étalés sur toute la période du projet.

3. Déclaration en ligne

Objectif : Développer un système de déclaration en ligne des données et des informations statistiques et liées à l'application sous une forme modulaire et pouvant être partagées, en partie et selon les besoins, avec d'autres organisations.

Le groupe de travail sur la déclaration en ligne est en train d'élaborer le plan d'exécution de cette tâche, mais il est généralement admis que cela devra être fait sur une base modulaire. Le développement global de cette solution sera assez coûteux et la formation des CPC pourrait également être requise. À ce stade, l'ICCAT souhaite savoir si ce développement pourrait être couvert par le projet et, dans l'affirmative, si un financement est disponible à cet effet. Cf. **annexe 1**.

Coûts estimés approximatifs - 1.500.000 €, détails fournis plus tard dans l'année.

4. MSE

Objectif : Appuyer le travail du groupe de travail technique conjoint sur la MSE des ORGP thonières

L'ICCAT a dirigé ces travaux au cours des dernières années et est heureuse de continuer à le faire. Les travaux actuels progressent lentement, se limitant principalement à une réunion par an. Depuis sa création, le groupe de travail technique sur la MSE des ORGP thonières a principalement travaillé par correspondance et a compté sur la volonté des participants d'investir leur temps pour atteindre les objectifs du groupe. Tous les précédents présidents du groupe ont dû assumer la présidence ainsi que de nombreuses autres responsabilités. On peut en dire autant des membres du groupe. Pour la plupart d'entre eux, la responsabilité de consacrer du temps au processus MSE de leur propre ORGP thonière ne leur a pas permis de consacrer plus de temps au groupe technique des ORGP thonières. De plus, relativement peu de personnes possèdent une expertise en matière de MSE dans les ORGP thonières. Cet état de fait s'est traduit par de lents progrès de nombreuses activités du groupe de travail MSE. L'activité principale à ce jour a consisté à être un forum de discussion sur les questions cruciales liées à la MSE. L'ICCAT suggère que des fonds soient alloués à un scientifique principal du groupe MSE pour qu'il y consacre 2-3 mois par an et qu'un ensemble d'éléments livrables soient convenus au préalable, et suggère également de poursuivre le financement de la participation d'experts aux réunions. Les éléments livrables seraient ensuite examinés par l'ensemble du groupe avant tout accord, mais les travaux pourraient progresser plus rapidement que par le passé.

Activités proposées :

- (a) Présidence dédiée du groupe de travail des ORGP thonières. Avoir un président qui consacre au moins deux mois par an à coordonner et à faire avancer les travaux du groupe de travail MSE.
- (b) Soutenir la création et la maintenance du site github destiné à servir de répertoire du code MSE de toutes les ORGP thonières.

- (c) Procéder à un examen des méthodes d'élaboration et de mise en œuvre des critères techniques à utiliser pour évaluer la présence de circonstances exceptionnelles.
- (d) Tester des approches de visualisation optionnelles des résultats MSE en appliquant ces approches à un ensemble représentatif global de stocks de thonidés. Cet ensemble devrait inclure à la fois des procédures de gestion basées sur des modèles et des procédures empiriques.
- (e) Mettre au point un processus et fournir les ressources nécessaires à l'examen indépendant des processus de MSE dans les ORGP thonières.

On estime qu'environ 350.000 € pourraient couvrir les besoins du responsable MSE et des réunions pendant la durée du projet.

5. Amélioration de la communication globale de l'avis scientifique formulé par les ORGP thonières et des informations d'intérêt commun pour les ORGP thonières

Objectif: développer une plate-forme plus dynamique (site tuna.org révisé et actuellement hébergé sur le site web de l'ICCAT) aux fins du partage d'informations et de l'amélioration de la communication.

Ces dernières années, le dynamisme du site tuna.org était inférieur à ce qui serait souhaitable. L'ICCAT est ravie de continuer à héberger ce site, mais a quelques suggestions de développement telles que la mise à jour automatique à partir de liens vers la page des ORGP thonières, ainsi que l'établissement de contacts désignés pour la mise à jour et l'amélioration périodiques. Le site est actuellement relié à la CLAV et pourrait également être utilisé pour faire connaître les activités du réseau conformité thon ainsi que d'autres initiatives communes à toutes les ORGP thonières.

Ce projet bénéficierait également du développement de la mise en œuvre du système de déclaration en ligne, en incluant tous les « produits » finaux (informations) disponibles dans chacun des cinq systèmes de déclaration en ligne des ORGP thonières. Le potentiel est énorme et des mises à jour peuvent être effectuées en temps réel, en combinant entre autres le calendrier des réunions, des rapports exécutifs globaux standard légèrement plus complexes (résumés des besoins en données, résumés de production, etc.), carte mondiale dynamique des activités de pêche (prises, effort, puissance de pêche, etc.).

Les ORGP thonières individuelles communiquent des avis scientifiques sous la forme et par les moyens les plus appropriés pour chaque organisation. Cette communication individualisée ne permet pas facilement des évaluations mondiales de l'état des stocks de thonidés. En outre, les pays membres de plusieurs ORGP thonières doivent relever le défi de traiter des informations sous différentes formes.

Activités proposées :

- (a) Amélioration du portail web tuna-org.org en développant et en maintenant une page web dédiée sur la MSE comprenant des liens vers des pages sur la MSE pour chaque ORGP thonière et en conservant des versions multilingues de cette page web.
- (b) Fournir un accès web aux outils d'apprentissage sur la MSE (applications « shiny », modules de formation, médias en lien avec la MSE).

Coûts estimés du développement : 200.000 €

6. Fiches informatives sur les écosystèmes

Objectif: accroître la capacité des ORGP thonières de fournir un avis de gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes.

Les fiches informatives concerneraient les océans Atlantique, Indien et Pacifique. Comme indiqué dans le rapport de 2016 de l'ABNJ sur l'EBFM, la plupart des ORGP thonières ont éprouvé des difficultés à mettre en œuvre des initiatives liées à l'EBFM. La plupart des progrès liés à la mise en œuvre ont été réalisés au niveau national.

Activités proposées :

a) Élaborer un accord sur les unités écosystémiques qui serviraient aux ORGP thonières en particulier dans les zones géographiques de chevauchements entre les ORGP thonières : océans méridionaux et autres océans, océan Pacifique central et oriental, océan Indien méridional et océan Atlantique sud, océan Indien oriental et océan Pacifique occidental.

(b) Choisir deux unités écosystémiques présentant un chevauchement entre les ORGP thonières et

c) Élaborer un ensemble initial d'objectifs opérationnels liés à l'EBFM pour ces deux unités et obtenir l'accord des ORGP thonières correspondantes.

(d) Développer une fiche informative sur les écosystèmes pour ces deux unités.

Coûts estimés du développement : 400.000 €.

7. Réunions des groupes de travail conjoints sur les DCP et les prises accessoires des ORGP thonières

Objectif : Faire avancer le travail déjà réalisé conjointement par les ORGP thonières.

L'ICCAT a accueilli la première réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières en 2017. Bien qu'il ait été généralement convenu que de nouvelles réunions conjointes pourraient être utiles, un groupe de travail technique (GTT) est en train d'être mis en place, des travaux devant être menés avant les futures réunions conjointes.

L'ICCAT a été sollicitée pour accueillir une réunion du groupe de travail conjoint des ORGP thonières sur les prises accessoires au cours du premier semestre de 2019, dont la tenue aurait provisoirement lieu juste avant ou juste après une autre réunion du SCRS (à titre provisoire, celle du groupe d'espèces sur les requins, car la prise accessoire de requins sera la principale question à aborder).

Un financement sera nécessaire pour que ces groupes de travail puissent mener à bien leur travail et pour que l'ICCAT accueille deux autres réunions conjointes au cours de la période du projet, nécessitant un financement d'environ 250.000 euros.

8. Développement de normes globales pour les observateurs scientifiques

Objectif : Charger un consultant de réaliser le projet initial de normes globales pour les observateurs scientifiques.

Un consultant chargé d'exécuter le projet initial et la tenue de trois réunions d'experts pendant la durée du projet entraîneraient des coûts d'environ 200.000 euros.

9. Fiches d'identification des espèces sur le terrain

Objectif : Élaborer une nouvelle « banque » de fiches d'identification des espèces sur le terrain en ce qui concerne les espèces ciblées et les espèces capturées habituellement comme prise accessoire par les pêcheries de thonidés de toutes les ORGP thonières, car bien que quelques espèces soient spécifiques à des océans individuels, plusieurs espèces sont communes à plus d'une des zones relevant des Conventions d'ORGP thonières.

L'élaboration du manuel de l'ICCAT se poursuit et l'ICCAT a également élaboré plusieurs fiches d'identification des espèces. Le format actuel de cette information est plus utile pour le travail de bureau que pour le travail sur le terrain et il a été suggéré qu'un ensemble complet de feuilles laminées sur les thonidés, les requins et les autres espèces de prises accessoires soit développé pour le travail sur le terrain réalisé par les scientifiques, les inspecteurs au port, etc. Quelques espèces sont spécifiques à des océans individuels, mais plusieurs d'entre elles sont communes à plusieurs zones relevant des conventions des ORGP thonières. La « banque » de fiches

d'identification serait accessible à toutes les ORGP thonières qui souhaiteraient l'utiliser. Cela pourrait également être lié à l'inspection du port, car les fiches seraient fournies aux inspecteurs et utilisées pour la formation. Les coûts initiaux concerneraient l'élaboration des fiches ; les coûts de production réels dépendront du nombre requis de chacune d'entre elles.

Coûts estimés du développement : 100.000 €.

Initiatives non menées par l'ICCAT mais sont soutenues par l'ICCAT et en lien avec ce qui précède, telles que :

10. CLAV

Dans le cadre du projet précédent, la FAO a financé un expert pour améliorer la qualité des données de la CLAV. Cela s'est avéré très utile pour les ORGP pour détecter des doubles emplois, d'éventuelles incohérences, etc. L'ICCAT serait favorable à la poursuite de cette fonction, qui profite à toutes les ORGP thonières. Ce travail devrait être réalisé par un expert à temps partiel (coût estimé par la FAO : 250 000 € sur cinq ans ?).

11. Réseau conformité thon

L'ICCAT soutiendrait le financement continu du réseau conformité thon au cours de la prochaine période du projet. La plupart des ORGP thonières ne seront probablement pas en mesure d'apporter des contributions importantes, mais toutes les parties concernées conviennent de son utilité. Les coûts estimés s'élèvent à environ 600.000 € pour toute la durée du projet.

**Système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS) :
Notes succinctes sur les aspects communs partagés par les ORGP thonières en ce qui concerne
les systèmes de déclaration en ligne en cours de développement**

Carlos Palma, Miguel Santos, Carlos Mayor, Mauricio Ortiz

Les cinq ORGP (CCSBT, IATTC, ICCAT, CTOI, WCPFC) ont travaillé ces dernières années (étude, planification, premières phases de développement) sur le développement de systèmes de déclaration/ gestion en ligne, visant à traiter les informations structurées et non structurées conformes aux exigences en matière de données créées pour remplir le mandat de chaque ORGP thonière. Cette approche est un « mouvement » stratégique vers des systèmes de traitement de données plus efficaces (validation efficace, réponses en temps réel, etc.). Il s'agit en fait d'un changement complet du paradigme de gestion des données dans le domaine de la gestion des pêches, qui présente le grand potentiel de réduire des décennies de fossé technologique (convergence effective) entre le domaine de la pêche et les autres domaines scientifiques de « haute technologie ».

Le niveau de complexité de chaque système de déclaration en ligne des ORGP thonières dépend de leurs propres caractéristiques. Cependant, une grande partie des « éléments » (exigences en matière de données, structures de données, systèmes de codage, règles opérationnelles, etc.) qui feront partie de chaque système de déclaration en ligne sont communs et devraient présenter des conceptions similaires (réutilisation du code, raccourcissement des courbes d'apprentissage, partage d'expériences de développement, promotion de l'harmonisation des données, etc.). Cette approche bénéficiera également (indirectement et à long terme) à toutes les parties des ORGP thonières de manière générale.

Le groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne de l'ICCAT, lors de sa dernière réunion intersessions tenue à Madrid les 26 et 27 mars 2018 (cf. [rapport](#)), a défini les principales caractéristiques (stratégie de développement, modèle de conception, technologies adoptées, approche modulaire du schéma de conception, développement de l'application web progressive (PWA), etc.) et a établi un plan stratégique pour lancer (et progresser au fil du temps) le développement du système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT.

Entre autres, l'un des aspects fondamentaux du développement de l'IOMS était l'adoption d'une approche de développement open source (octroi de licences, droits d'auteur et conditions d'utilisation, à déterminer à l'avenir). En outre, le développement devrait également reposer, dans la mesure du possible, sur les technologies open source (systèmes d'exploitation, bases de données, langages de programmation, cadres web, etc.). Cette approche peut bénéficier de plusieurs manières à l'ensemble des ORGP -thonières. Par exemple, si on considère uniquement la première phase de développement de l'IOMS (pour plus de détails, veuillez consulter le [rapport](#) du groupe de travail sur la déclaration en ligne), toutes les ORGP thonières peuvent dès le début tirer profit (suivre, apprendre, contribuer, utiliser) des éléments suivants :

- Le modèle de conception de la base de données IOMS (composante clé de la plateforme de l'application web principale, qui gèrera tous les modules d'application web, les profils d'utilisateur, les exigences en matière de données, etc.) ;
- Les composants standard de l'IOMS (gestionnaire de messages, enregistreur de données, validateurs de données, gestionnaire des versions, etc.) ;
- Les travaux sur les structures de données harmonisées et les systèmes de codage ;
- Courbes d'apprentissage réduites concernant divers aspects du développement ;
- Adoption d'exemples de code (promotion de la réutilisation du code).

En général, l'adoption d'approches de type open source favorise toujours le développement actif, la participation accrue, des expériences plus riches, ce qui conduit souvent à des résultats plus efficaces et optimisés.

À long terme (après la mise en œuvre des systèmes de déclaration en ligne), l'un des grands bénéficiaires, si cette action était soigneusement préparée, pourrait être TUNA-ORG (www.tuna.org) en tant que consommateur final (passant d'une page web statique à une page dynamique) de tous les « produits » finaux (informations) disponibles dans les cinq systèmes de déclaration en ligne des ORGP thonières. Le potentiel est énorme. Il permettrait de consommer/présenter en temps réel, un seul calendrier combiné de réunions de tuna-org, des rapports exécutifs globaux standard légèrement plus complexes (résumés des besoins en données, résumés de production, etc.), carte mondiale dynamique des activités de pêche (prises, effort, puissance de pêche, etc.).

Il reste encore à répondre à l'avenir à la question suivante (pas encore discutée par l'ICCAT) : « Que faire avec l'énorme quantité d'informations précieuses générées par les processus automatiques de déclaration en ligne (fils, messages, validateurs, etc.) ? » Ce travail s'intègre bien dans le champ « big-data » (algorithmes de recherche de modèles).